



La Lettre de L'AMARHISFA

Bulletin d'information semestriel de l'AMARHISFA – Octobre 2023

Cher.e.s. ami.e.s

J'ai le plaisir de vous donner des nouvelles de votre association dont l'Assemblée Générale, qui s'est tenue le 20 octobre 2023, a dressé le bilan suivant :

La baisse constante du nombre de nos adhérents

En effet au fil des ans, nos adhérents (ceux payant cotisations) ont fondu comme neige au soleil :

2018 = 98
 2019 = 57
 2020 = 69
 2021 = 47
 2022 = 32

Les causes ont déjà été identifiées :

- le vieillissement, la maladie
- le non-renouvellement des générations : les jeunes générations privilégient dorénavant les réseaux sociaux pour échanger et se rencontrer au détriment des associations qui se vident et s'étiolent. Cette tendance a été accrue du fait de la pandémie de covid. Elle est commune à la plupart des associations et aux clubs service de notre territoire.

Les conséquences de cette véritable mutation culturelle : ne pouvant compter que sur un nombre réduit de militants, notre association a réduit ses ateliers de généalogie et mis en stand-by, ses activités culturelles et ludiques (nos sorties en communes) si prisées par la grande majorité d'entre nous. Nous avons privilégié pendant ces 3 dernières années les activités de recherches. Il en est résulté **un bilan très positif sur ce plan et des réalisations tangibles** :

***1-Recherche sur les affranchis (1830-1848)**

Cette recherche sur les livres de couleur a été achevée en septembre 2023 et déposée immédiatement aux Archives Territoriales de Martinique en vue de son hébergement sur le site internet de ce service public. Elle est ainsi sauvegardée, et bientôt consultable par les

martiniquais lorsque la CTM aura réparé son système informatique perturbé par une cyberattaque. Rappelons que les noms attribués aux nouveaux citoyens à l'abolition de l'esclavage en 1848 et aux affranchis (les libres de couleur) dans la période 1830 – 1848 sont deux sources importantes des noms de familles portés par nos contemporains, qui pourront ainsi accéder à ces informations qui sont consubstantielles de notre identité.

La recherche sur les libres de couleur sera présentée au public par l'AMARHISFA dans le courant de l'année 2024, dans le cadre du cycle des conférences mensuelles des Archives Territoriales et des Amis des Archives. Nous avons choisi cette option pour bénéficier de la logistique du service public, qui nous épargnera le coût et les contraintes de l'organisation d'une conférence avec si peu de membres disponibles.

***2-Participation au projet de Mémorial National dédié aux victimes de l'esclavage.**

Ce mémorial sera érigé à Paris au jardin du Trocadéro qui jouxte le Musée de l'Homme. Les noms et prénoms attribués en 1848 aux nouveaux citoyens de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion seront gravés de façon pérenne sur ce mémorial. Le projet, qui a reçu l'aval des plus hautes autorités de l'Etat, a une grande valeur symbolique. Ses objectifs :

- reconnaître le crime commis
- reconnaître la dignité et l'humanité des victimes de l'esclavage et leur rendre un hommage universel
- créer un lieu de transmission mémorielle avec un contenu pédagogique, un lieu de recueillement et d'organisation de cérémonies nationales.

L'AMARHISFA, avec trois autres associations mémorielles de Guadeloupe, Guyane et Réunion, ont été reconnues officiellement comme partenaires dans ce projet d'envergure. Une convention a été signée le 3 Février 2022 avec la Ministre de la Culture. Aux termes de cette convention, les associations mémorielles s'engagent à remettre gracieusement à l'Etat une copie des listes des nouveaux citoyens de leur territoire dans le seul objectif qu'elles servent à réaliser le mémorial national.

Le mémorial sera inauguré **le 23 mai 2025 par le Président de la République**. Un **Comité de Pilotage (copil)**, co-présidé par le Ministre des Outre-Mer et le Professeur Serge Romana*, a été mis en place le 3 juillet 2023, pour suivre toutes les étapes de la réalisation du projet (cahier des charges, concours d'architectes et sélection des soumissions). L'AMARHISFA fait partie des 16 membres qui composent le copil et à ce titre a déjà participé à 3 réunions de cette instance.

**NB : Le Professeur Serge Romana est guadeloupéen, médecin généticien, chef de service à l'hôpital Necker à Paris. Il est aussi le président fondateur du CM98*

Les associations devront remettre les listes de nouveaux citoyens le **10 décembre 2023**. C'est dire que pour l'AMARHISFA le calendrier est très serré car nous nous employons à reconstituer les **registres d'individualité disparus** dans quelques communes de la Martinique. Ce travail est essentiel, il nous permettra de récupérer environ 8000 nouveaux citoyens qui s'ajouteront à ceux figurant déjà dans les registres conservés aux Archives Territoriales de Martinique.

Nous nous devons de citer les personnes qui participent à cette difficile recherche : **Yves Henry, Judith Rochambeau, Alex Bourdon, Marie-Thérèse Deschamps, Nathalie Asquier-Nella, Pascale Petit-Aubry, Josette Etifier**. Ces trois dernières personnes vivent dans l'Hexagone. Le lien est établi avec elles par Zoom, WhatsApp et par mails.

***3-Recensement des Congos (1857-1862).**

Cette recherche a été mise en stand-by par nécessité : nous disposons d'un nombre réduit de chercheurs.

***4-Nous avons proposé 3 autres projets :**

- Un mémorial des nouveaux citoyens à St Pierre à ériger au jardin Ernoult, projet accueilli favorablement par le Maire de la ville, à qui il reviendra de le mettre en œuvre.
- Une plaque commémorative en hommage aux 98 religieuses et religieux qui ont péri dans la catastrophe de 1902. La plaque commémorative serait apposée sur la cathédrale de St Pierre en cours de restauration. Nous avons remis la liste des religieux à l'Archevêque le 27 juillet 2023 pour la concrétisation du projet.
- Une proposition semblable a été faite aux instances de police en ce qui concerne les 44 policiers victimes de ladite catastrophe.

L'AMARHISFA, une association reconnue et recherchée pour son expertise et la richesse de ses données. En atteste :

- notre participation au Copil du mémorial national à ériger à Paris au jardin du Trocadéro ;
- notre qualité de membre du Conseil d'Orientation de la Fondation pour la mémoire de l'Esclavage (FME) ;
- notre partenariat avec le Musée de St Pierre et la Fondation Clément, gestionnaire du Musée ;
- notre partenariat avec les Archives Territoriales de Martinique qui hébergent nos données sur leur site, ce qui en assure leur sauvegarde et leur diffusion ;
- la reconnaissance par l'association Global Indian Organisation (GIO) et par l'ambassadeur de la République de l'Inde en France qui ont décerné, le 15 octobre 2023, un trophée à **Lucienne et Lucien Lafontaine** en remerciement du recensement nominatif des immigrés indiens (1853-1907) qu'ils ont réalisé sous l'égide de l'AMARHISFA et qui est visible sur le site des Archives Territoriales. Ce recensement sera le document de référence qui permettra aux indo-descendants de Martinique de se voir remettre une carte qui, entre autres avantages, les dispensera de visa pour entrer sur le territoire de l'Inde.
- notre partenariat avec le Comité Marche 1998 (CM98), bien implanté dans l'hexagone, et avec lequel nous participons à des recherches collaboratives sur les nouveaux citoyens.

En conclusion notre association développe une activité de recherche foisonnante, réalisée avec un nombre réduit de personnes, mais, par nécessité, a mis en berne les sorties ludiques et culturelles tout comme les ateliers de généalogie. L'AG a souhaité que ces

activités soient relancées progressivement pour faire vivre pleinement notre association et que chacun y trouve son compte.

Pour atteindre cet objectif, les actions suivantes ont été préconisées :

- envoi tous les 6 mois, à compter de janvier 2024, d'une « *Lettre de l'AMARHISFA* » aux adhérents pour les informer de l'activité de l'association. La rédaction de ce document sera assurée par **Annie Ramin, Roger Parsemain et Vivianne Son**. La reprise éventuelle du journal -« *Bulletin de l'AMARHISA* » - dépendra de la constitution d'une équipe de rédaction ;
- réactivation de la commission *Culture et Loisirs* prévue par l'article 7 des statuts. Elle sera animée par **Lucien Lafontaine, Georges Eustache-Rolls, Yves Henry** ;
- maintenance régulière du site internet de l'association ;
- adaptation de l'Amarhisfa à son époque en recrutant chez les jeunes et en intégrant davantage dans notre fonctionnement les canaux de communications modernes.

L'AG a fixé à 20 euros le montant de la cotisations 2023 et 2024 au lieu de 35 euros pour les années précédentes.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration du 20 octobre 2020, qui s'est réuni dans la foulée de l'AG, a élu un **nouveau Bureau** qui prendra ses fonctions **le 1^{er} janvier 2024**. Ce Bureau sera ainsi composé :

- **Président :** HENRY Yves (actuel Vice -président)
- **Trésorière :** DESBORDES Dominique
- **Secrétaire :** LAFONTAINE Lucien
- **Secrétaire-Adjointe :** LAFONTAINE Lucienne

C'est donc un renouvellement quasi-complet du Bureau qui est opéré. Yvon Saint-Louis-Augustin (trésorier sortant), Aline Belfort (secrétaire sortante) et Alex bourdon (président sortant) – qui ont déjà beaucoup donné, ont souhaité passer le témoin à une autre équipe.

Pour ma part, après 9 ans à la vice-présidence et 6 années à la présidence, je désire dorénavant me consacrer exclusivement à la recherche et à l'accompagnement de quelques projets dont le mémorial du Trocadéro.

Nos vœux de réussite accompagnent le nouveau Bureau qui aura besoin du soutien et de l'implication de tous.

Le Président du CA
Alex Bourdon